

L'Association suisse des banquiers a élu Mme Brigitta M. Gadiant présidente de la Fondation Ombudsman des banques suisses avec effet au 1er janvier 2021. Elle succède à Annemarie Huber-Hotz, décédée subitement le 1er août 2019.

Brigitta M. Gadiant a été conseillère nationale du canton des Grisons de 1995 à 2011. Elle dirige son propre cabinet de conseil en matière juridique, stratégique et organisationnelle à Coire. En outre, elle est active dans diverses organisations, notamment en tant que présidente de la Haute école spécialisée des Grisons, présidente de Suisse Tourisme et vice-présidente de la Croix-Rouge suisse.

Pour de plus amples informations:

Fondation Ombudsman des banques suisses

Tél.: +41 (0)43 266 14 20

E-mail: media@bankingombudsman.ch

Version à imprimer